



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU 1^{er} TRIMESTRE 2023

Des membres du parti CNL arrêtés en commune Mugamba, province Bururi

En date du 2 janvier 2023, sur la colline Gozi, zone Mwumba, commune Mugamba, province Bururi, des policiers du commissariat communal de Mugamba ont arrêté 12 membres du parti CNL lors d'une fouille et perquisition dans leurs différents ménages. Selon des sources sur place, les personnes arrêtées sont Dieudonné Yamuremye, Audace Nizondabira, Vital Hategekimana, Jean Claude Tuyininahaze, fleury Uwimana, Jean Marie Nkengurutse, Fabrien Nijimbere, Honorine Kwizera, Jean Bosco Niyukuri, Thierry Ndayihereje, David Kabushemeye et Léonard Nzirampa. Selon les mêmes sources, chez Augustin Irambona, ils y ont trouvé un pantalon imperméable militaire et ils ont été accusés de préparer une réunion.

Un enfant arrêté en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 6 janvier 2023, vers 17 heures, à la frontière communément appelée "Ku rugabano", sur la sous-colline Gateko, colline Kiyuvu, commune Kabarore, province Kayanza, Athanase Nsabiyumva, âgé de 13 ans, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza. Selon Nsaguye Berchimas, Administrateur de la commune Kabarore, cet enfant a été attrapé à la frontière burundo-rwandaise avec une quantité de 3,5 kg des minerais de type colombo tantalite qu'il voulait vendre au Rwanda. Selon les mêmes sources, l'enfant a été vu par la population quand il marchait en ayant du mal à garder l'équilibre à cause du poids de ce qu'il transportait. La police de Kayanza a fait savoir que des enquêtes ont commencé afin d'identifier le vrai propriétaire du minerais et de libérer l'enfant.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 4 janvier 2023, vers 18 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Déo Habonimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 27 ans, a été tabassé et arrêté par un policier surnommé Rutozi accompagné par Gérard, membre de la milice Imbonerakure. Par après, il a été conduit au cachot par Eric, OPJ. Selon des sources sur place, le lendemain, cet OPJ lui a informé qu'il avait été arrêté car il avait refusé de répondre à une convocation lui envoyée en date du 2 janvier 2023 suite aux plaintes d'un conducteur de taxi-moto qui lui demandait de le payer de l'argent qu'il lui devait dans une affaire d'achat d'une carte mémoire. Alors, cet OPJ a

conditionné sa libération au paiement d'une somme de 38 000 fbu dont 8000 fbu pour le conducteur de taxi-moto et il a été libéré le soir du 5 janvier 2023 après avoir payé cet argent.

Trois personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 1er janvier 2023, sur la colline Busambi, zone Kigwena, commune et province Rumonge, Protais Ntirampeba, Ndikumana, burundais et Mateso, de nationalité congolaise ont été arrêtés par des membres de la milice Imbonerakure et remis aux policiers qui les ont conduits au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, ces victimes étaient en provenance de la République Démocratique du Congo à bord d'un bateau de transport congolais dans la nuit du 31 décembre 2022. Selon les mêmes sources, les victimes ont été accusées d'être entrés illégalement au pays.

Un membre du parti MSD arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 13 janvier 2023, le matin, à l'endroit communément appelé « Kumajambere », au centre de Kibumbu, sur la colline Musama, commune Kayokwe, province Mwaro, Elvis Nzigamasabo, vivant avec un handicap physique, membre du parti MSD, a été arrêté par Eliphaz Niyongabo, responsable provincial du SNR à Mwaro à bord de son véhicule de marque TI. Selon des sources sur place, la victime discutait avec d'autres personnes et Elvis Nzigamasabo a été conduit au cachot de la police à Mwaro. Selon les mêmes sources, son téléphone a été fouillé et il a été accusé d'avoir donné des informations diffusées par la RPA en date du 2 janvier 2023 et d'avoir organisé une réunion sans permission avec 4 handicapés de guerre.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2023 indique qu'en date du 10 janvier 2023, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Elysée Irankunda, âgé de 24 ans, conducteur de taxi-vélo, originaire de la colline Muresi de la commune Makamba, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté à son domicile sis à Kabondo et a été conduit par des policiers au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, il a été accusé de vol dans des ménages qui n'ont pas été précisés. Selon les mêmes sources, un OPJ lui a ordonné de payer une somme de 50 000 fbu servant de son transport et de 2 policiers pour qu'il puisse comparaitre au parquet de Makamba, en date du 17 janvier 2023.

Cinq personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province de Makamba

En date du 18 janvier 2023, cinq personnes dont deux agents de l'hôpital travailleurs et 3 agents d'une société de gardiennage ont été arrêtées et conduites au cachot du parquet de Makamba par le médecin directeur de l'hôpital Nyanza-lac, Ernest Uwezo, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, ce médecin directeur qui avait été convoqué par le parquet de Makamba leur avait demandé d'aller témoigner à sa décharge dans une affaire qui l'oppose à un commerçant de métaux usés œuvrant au chef-lieu de Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, l'origine de cette affaire remonte dans la nuit du 11 août 2022 quand un tuyau métallique utilisé sur un dépotoir de médicaments périmés a été volé.

Six personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 23 janvier 2023, au centre-ville, commune et province Muyinga, six personnes dont des serveurs et gérants de cabarets à savoir Esta et Diomède Nzigamiye ont été arrêtés et conduits au cachot de la police judiciaire de Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de la hausse des prix des produits BRARUDI. Selon les mêmes sources, Pasteur Macumi, Jean Baptiste Macumi, Marie Claire Uwitonze, Butoyi, Vianney et Jean Marie Murorasa ont vu leur licence de commerce des produits BRARUDI. En date du 24 janvier 2023, Amédée Misago, administrateur de la commune Muyinga a pris une décision de fermer les six cabarets de commercialisation des produits BRARUDI à cause de non-respect des prix fixés par le Gouvernement.

Trente femmes commerçantes arrêtées en province Ruyigi

En date du 25 janvier 2023, à environ 1 kilomètre de l'entrée du marché, au centre-ville, commune et province Ruyigi, trente femmes commerçantes détaillants ont été arrêtées et conduites au cachot du Commissariat de police par Gentil, Commissaire Provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, elles étaient allées à la recherche des produits vivriers apportés par des agriculteurs. Selon les mêmes sources, ces femmes ont été libérées le même jour, vers 18 heures, après avoir payé dix mille fbu d'amende par chacune. Soulignons que la semaine précédente, l'administrateur de Ruyigi, Antoinette Semugara avait infligé une amende de dix mille fbu aux détaillants.

Trois pasteurs de l'EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 1^{er} février 2023, Joël Gihimbare, Ezéchiel Bujeri et Jérémie Ndiwokubwayo, pasteurs de l'EUSEBU en commune Nyanza-lac, province Makamba, ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de Nyanza-lac sur l'ordre du parquet de Muha. Selon des sources sur place, dans leur dossier, il est indiqué comme infractions, le port illégal d'armes et la collaboration avec des groupes rebelles. Selon les mêmes sources, ces pasteurs devraient comparaître en date du 3 février 2023 à ce parquet Muha mais ils ne s'y sont pas rendus car ils étaient déjà sous les verrous. Signalons qu'au mois de décembre 2022, une lettre de la représentation Nationale de cette église ayant un sous- couvert du Ministère de l'intérieur avait ordonné que les élections du premier et du second pasteur soient organisées.

Quatre personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 janvier 2023 indique qu'en date du 21 janvier 2023, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, quatre personnes dont Samuel, âgé de 30 ans, Jean Marie, âgé de 22 ans et Jonathan, âgé de 19 ans, tous originaires de la province Makamba, ont été arrêtés par la police et ils ont été conduits au cachot de la commune Shombo. Ils ont été accusés de perturber la sécurité publique. Selon des sources sur place, ils étaient venus rendre visite Moïse, leur cousin, résidant sur cette colline et par après, ils ont commencé à prêcher la parole de Dieu ménage par ménage sans avoir une permission des autorités collinaires de la localité.

Trois femmes et deux hommes militants des droits de l'homme arrêtés à Bujumbura mairie et à Ngozi

En date du 14 février 2023, vers 8 heures, à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura, Maître Sonia Ndikumasabo, Représentante légale de l'AFJB ; Marie Emerusabe, Coordinatrice de l'AFJB ; Sylvane Inamahoro, Directrice exécutive de l'APDH et Audace Havyarimana, Représentant légal de l'APDH ont été arrêtés par des agents du SNR sur mandat du Procureur de la République. Prosper Ruyange, Coordinateur du projet foncier à l'APDH Ngozi, quant à lui a été arrêté le même jour dans l'après-midi chez lui par Franck Ngomanziza, Procureur de la République à Ngozi et a été conduit au cachot de la PJ avant de le transférer en date du 15 février 2023 au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Régina Mundi, en commune Mukaza, Bujumbura mairie. Selon des sources sur place, Sonia Ndikumasabo, Marie Emerusabe, Sylvane Inamahoro et Audace Havyarimana s'apprêtaient à prendre l'avion en destination de l'Ouganda pour participer à un atelier. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du SNR et ils ont été accusés d'espionnage. En date du 16 février 2023, vers le soir, après avoir été auditionnés par le Substitut du Procureur de la République du parquet Ntahangwa, ces cinq défenseurs des droits humains ont été conduits à la prison de Mpimba et ils ont été accusés d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de rébellion et atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale. A cette date, lors d'une conférence de presse, Martin Ninteretse, Ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique a indiqué que ces personnes ont été arrêtées parce qu'ils collaborent avec une ONG internationale ne travaillant plus avec le Gouvernement du Burundi. « Les résultats dont nous disposons pour le moment montrent qu'il y a une grande probabilité qu'il y ait risque de financement du terrorisme à travers ces fonds-là », a ajouté le Ministre de l'Intérieur.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 12 février 2023, sur la colline Kavumu, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Martin Hakizimana et son frère Yussuf Ndayizeye, peintres, membres du parti CNL, ont été arrêtés par un OPJ de la zone Muyira et ils ont été conduits au cachot du poste de police de cette zone. Selon des sources sur place, en date du 14 février 2023, ces deux hommes ont été libérés après l'intervention de la CNIDH.

Deux personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2023 indique qu'en date du 11 février 2023, vers 14 heures, sur la colline Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Fabien Nahayo et Evode, tous policiers du poste de la colline Rugazi, frontalière avec le Rwanda ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayanza sis à la colline Kinga. Selon des sources sur place, ces policiers ont été accusés d'avoir laissé passer des fraudeurs qui transportaient de la pomme de terre au Rwanda. Selon Berchmas Nsaguye, Administrateur communal de Kabarore, ces policiers ont été dénoncés par des membres du comité mixte de sécurité qui ont alerté l'administration et dans leur poche, ils avaient une somme de cent mille fbu reçue comme pot de vin.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 février 2023 indique qu'en date du 19 février 2023, vers 16 heures, à la 4^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Léonard Nsabiyumva, membre du parti CNL, fournisseur des briques cuites et des pierres de construction, a été arrêté par des Imbonerakure dirigés par Olivier Nzitunga, responsable des Imbonerakure sur la sous-colline Buringa. Selon des sources sur place, Léonard ne savait pas qu'on a suspendu la célébration du 4^{ème} anniversaire de son parti et s'est rendu à Bujumbura Mairie, au quartier Ngagara où était prévu cette célébration. Selon les mêmes sources, il a été arrêté par Olivier Nzitunga, à la 4^{ème} avenue, et a été conduit au pont de la rivière Mpanda où le commissaire communal l'attendait pour l'embarquer et le conduire à la prison de Bubanza. En date du 20 février 2023, la famille s'est rendu à la maison d'Olivier Nzitunga pour demander le motif de l'arrestation de Léonard mais celui-ci n'a pas répondu. Après, la famille s'est rendu à la prison de Bubanza où elle a trouvé la victime.

Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers 17 heures, à la 8^{ème} transversale, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Adolphe Ndayizeye, professeur de l'économie et entrepreneuriat au Lycée communal Karurama, originaire de la province Bururi, a été arrêté par deux agents du SNR armés de fusils en tenue policière œuvrant en province Cibitoke. Selon des sources sur place, Adolphe rentrait chez lui quand ces agents l'ont arrêté et l'ont embarqué à bord d'une moto sans plaque d'immatriculation vers le bureau du SNR à Cibitoke. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de collaborer avec un groupe rebelle se trouvant en RDC. Quelques heures après, dans la nuit, il a été sorti dans un cachot et a été conduit à bord d'un véhicule dudit responsable provincial du SNR qui l'a fait retourner dans ce cachot, vers minuit. Certains membres de la famille et les amis de la victime se sont dépêchés chez Carême Bizoya, Gouverneur de Cibitoke et cette autorité leur a répondu qu'il allait en discuter avec Ahmed Nabil Sindayigaya, responsable provincial du SNR à Cibitoke. En date du 27 février 2023, vers 15 heures, Adolphe Ndayizeye a été libéré par le SNR et il a regagné son service.

Trois fidèles de l'Eglise Pentecôte de Kayogoro arrêtés en commune Mabanda, province Makamba

En date du 28 février 2023, sur la colline Karinzi, zone Kayogoro, commune Mabanda, province Makamba, Faustin Hatungimana, membre du parti CNDD-FDD, responsable du conseil collinaire des notables, Lewis Nahimana, et Vincent Vyukusenge, vétérinaire collinaire ont été arrêtés par des policiers et conduits au commissariat communal de Mabanda alors qu'ils demandaient la raison de cette fouille. Selon des sources sur place, ces trois hommes ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition effectuée par la police sur cette colline au domicile d'un pasteur Migwire de ladite église. Selon les mêmes sources, le pasteur Migwire venait d'être chassé de cette église par Eson Nizigama, premier pasteur de cette église suite à un conflit survenu entre les deux pasteurs.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 2 mars 2023, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Astère Ndayishimiye, chef de colline Buringa et membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par un militaire, Colonel Manirakiza avant de le conduire à Buringa, chez Joseph Nsabimana alias Ndomboro, ancien agent du SNR. Selon des sources sur place, Astère Ndayishimiye avait des conflits fonciers avec ce colonel sur les parcelles se trouvant à la 13^{ème} avenue de la colline Buringa. Selon les mêmes sources, Astère Ndayishimiye a été embarqué à bord d'un véhicule militaire de marque pick-up jusqu'au camp DCA sis à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura. Le même jour, Astère a été transféré au camp BSPI se trouvant à Kamenge. En date du 3 mars 2023, Léopold Ndayisaba, Administrateur de la Commune Gihanga, a écrit une lettre de nomination à Jeanine Nduhirubusa dans les fonctions de chef de colline de Buringa pour remplacer à titre provisoire Astère Ndayishimiye qui est poursuivi par la justice. En date du 6 mars 2023, Ndayishimiye a été conduit à la prison de Mpimba. La Ligue Iteka trouve que cette nomination précipitée pour remplacer Astère est une violation du principe de présomption d'innocence¹ garanti par la Constitution de la République du Burundi et des textes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme.

Sept femmes et dix-sept hommes arrêtés en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers l'après-midi, au quartier ECOSO, commune et province Gitega, sept femmes et dix-sept hommes ont été arrêtés et conduits au commissariat par le responsable provincial du SNR à Gitega accompagné par ses agents de transmission. Le même jour, ils ont été transférés à la prison de Gitega. Parmi ces victimes figurent 4 cadres de l'association MUCO qui avait organisé une formation à l'intention de ses bénéficiaires dont 3 femmes détenues au cachot avec leurs petitsenfants. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées abusivement de pratiques homosexuelles.

Deux personnes arrêtées en commune Giteranyi, province Muyinga

En date du 7 mars 2023, à l'hôpital Giteranyi, commune Giteranyi, province Muyinga, Willy Kwizera et Célestin Habiyaremye respectivement Directeur et DAF de cet hôpital ont été arrêtés à leur service par le responsable du SNR en province Muyinga. Selon les mêmes sources, les victimes ont passé la nuit du 7 mars 2023 au cachot du bureau provincial de renseignement. En date du 8 mars 2022, ils ont été conduits au cachot du SNR, près de la cathédrale Regina Mundi, à Bujumbura Mairie par le responsable provincial du SNR de Muyinga.

Deux personnes arrêtées en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 13 mars 2023, Sylvestre Ndayishimiye et Jérémie Ndagijimana, commerçants de la sous-colline Kirehe, colline et commune Mishiha, province Cankuzo ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de Mishiha par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de fraude de 200 kg de haricot qu'ils ont exportés vers la Tanzanie.

Cinquante-quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 14 mars 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, cinquante-quatre personnes dont 2 femmes ont été arrêtées par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac en collaboration avec des autorités administratives à la base. Parmi ces personnes figuraient 23 conducteurs de taxi-vélo. Selon des sources sur place, ces arrestations ont été menées lors d'une fouille et perquisition dans leurs ménages. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de n'avoir pas de la Carte Nationale d'Identité. Ces victimes ont été conduites au cachot du commissariat où elles ont été libérées après avoir payé une amende de 10 mille fbu sans quittance.

Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge

En dates du 15 et 17 mars 2023, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, quatre membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 17 mars 2023, Amissi, Alphin Ninyibuka, secrétaire du parti CNDD-FDD sur cette colline et Jonathan Majidi, ayant porté plainte contre le chef de colline Mutambara ont été arrêtés par la police. Ils ont été accusés de tenir des propos diffamatoires contre le Gouverneur de la province Rumonge, Léonard Niyonsaba. En outre, Alphin Ninyibuka, responsable du parti sur cette colline a été accusé d'avoir envoyé un message de haine politico-ethnique contre une femme de composante sociale Tutsi, deuxième sur la liste des conseillers collinaires. Selon les mêmes sources, en date du 15 mars 2023, dans l'après-midi, Sylvain Gashindi, chef de colline Mutambara, commune et province Rumonge, a été arrêté par des policiers pour des raisons d'enquête. Selon des informations obtenues auprès du Gouverneur de cette province, il a été accusé d'entretenir des relations amoureuses avec la femme de Majid Jonathan.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mars 2023 indique qu'en date du 27 février 2023, au chef-lieu de la province Rutana, Usuël Ntakirutimana, responsable communal du parti UPRONA de Giharo, a été arrêté sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, Usuël s'est rendu à Rutana en possession d'un document attestant la libération de Theoneste, membre de son parti, détenu dans la prison de Rutana. En arrivant au chef-lieu de la province Rutana, il a été appelé par le Gouverneur dans son bureau où il a rencontré Sylvain, responsable provincial du parti CNDD-FDD et Rénovat, responsable communal du parti CNDD-FDD à Giharo. Selon des sources sur place, le Gouverneur de Rutana s'est opposé à cette libération et a ordonné son arrestation avant de le conduire à la prison de Rutana. En date du 14 mars 2023, Usuël a été libéré grâce à l'intervention de son parti au niveau national.

Une femme arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 22 mars 2023, sur la colline Buheka, commune Nyanza-la, province Makamba, Thacienne, gestionnaire du centre de santé Buheka a été arrêtée par Célestin Bukuru, chef de

colline en collaboration avec des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place Thacienne a été accusée de s'être endettée dans plusieurs associations villageoises d'épargne et de crédit de cette colline. Cette victime a été conduite à une position de la police se trouvant sur cette colline.

Une femme arrêtée en commune et province Ngozi

En date du 22 mars 2023, vers 18 heures, à l'hôtel Just, au quartier Muremera, commune et province Ngozi, la nommée Manirakiza, âgé de 45ans, originaire de la commune Bugendana, province Gitega, a été arrêtée par des policiers en possession d'un gros carton contenant des médicaments antibiotiques. Selon des sources sur place, la police l'a poursuivie dès son arrivée au parking du chef-lieu de la province jusqu'à l'hôtel. Selon les memes sources, la victime a été détenue au cachot du poste de police judiciaire en ville de Ngozi. Les enquêtes sur l'origine et la destination de ces médicaments sont en cours.

Une femme arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2023 indique qu'en date du 14 mars 2023, sur la colline Munega, commune Kabarore, province Kayanza, Annociate Mukeshimana, âgée de 26 ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. Selon des sources sur place, la victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munega et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Selon les mêmes sources, cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Selon les mêmes sources, Annociate Mukeshimana a indiqué que son mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.